Notice de montage
Portail BOIS EQ A02

SOMMAIRE

1. REGLEMENTATION

1.1 Domaine d'utilisation
1.2 Conformité CE
1.3 Conditions d’installation
1.4 Formation du personnel
1.4.1 Habilitation
1.4.2 Précautions

2. L’AVANT POSE

2.1 Les conditions de stockage
2.2 Fondations maçonnerie
2.3 Généralités

3. DESCRIPTIF TECHNIQUE D’INSTALLATION

3.1 Composition de l’équipement
3.2 Mise en situation maçonnerie
3.3 Assemblage des pentures sur les vantaux

4. POSE DU PORTAIL

4.1 Mise en place du portail
4.2 Fixation du sabot
4.3 Montage de l’ensemble serrure
4.4 Montage de la gâche
4.5 Fixation de la battue
4.6 Montage des arrêts poussoirs
4.6.1 Fonctionnement des arrêts poussoirs
4.6.2 Mise en place des crochets
4.6.3 Mise en place des arrêts

5. CONSEIL D’ENTRETIEN

6. GARANTIE

7. FICHE DE SUIVI

Quelle que soit votre hâte de profiter pleinement de votre portail, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice et de la conserver dans un endroit sûr. Son contenu vous fournira des indications importantes concernant la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Nous vous déconseillons l'utilisation d'un automatisme sur les portails bois dû aux déformations éventuelles du bois dans le temps. Si toutefois l'utilisateur décide d'automatiser son portail bois, aucune garantie n'est prise en compte.

1. REGLEMENTATION

1.1 Domaine d'utilisation

Les portails sont destinés à être installés dans les zones accessibles aux personnes. L'utilisation principale prévue consiste à permettre l'accès des véhicules accompagnés ou conduits par des personnes en toute sécurité. Nos produits sont adaptés pour des habitations individuelles.

1.2 Conformité CE

Nos produits répondent à la norme suivante :

NF EN 13241-1+A1 Norme produit

Les portails comportent une étiquette CE, justifiant de la conformité du produit. (Déclaration de conformité en fin de notice)

1.3 Conditions d'installation

Les portails installés dans des lieux de circulation sont soumis à des conditions d'exploitation parfois difficiles et quelques fois accessibles au public. Il est donc impératif de respecter la procédure de mise en œuvre que nous préconisons. Du fait de leurs dimensions, il ne faut pas négliger les charges appliquées sur le portail causées par le vent (notamment lors des manipulations). Voir NV 65 : règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexes.

1.4 Formation du personnel

1.4.1 Habilitation

L'installation des portails est réservée à des personnes adultes aptes à déplacer des charges et ayant des bonnes notions de bricolage.

1.4.2 Précautions

Les personnes chargées de l'installation devront préalablement sécuriser la zone d'aménagement afin d'éviter tout accident et porter un équipement de protection adéquat.

ATTENTION : Le non respect des consignes d'installation peut entrainer une non conformité CE

2. L’AVANT POSE

2.1 Les conditions de stockage

Le stockage transitoire ou prolongé doit être effectué sur des dispositifs appropriés, évitant le contact direct avec le sol et protégé des intempéries ainsi que des projections (ciment, plâtre, peinture, etc…)

Le stockage doit s’effectuer à la verticale et le portail doit être en contact sur toute sa longueur pour éviter toute déformation.

Ne stockez pas votre portail à plat et notamment sur une surface humide (pelouse), ni à l’extérieur dans son emballage d’origine.

Les modifications et les changements de lieu de stockage sur chantier sont à éviter en raison des dégradations éventuelles.

Si le changement de lieu de stockage est obligatoire, il est indispensable d’assurer le transport des éléments dans le conditionnement d’origine du fabricant et de prendre les précautions d’usage.

2.2 Fondations maçonnerie

Pour garantir une pose efficace et un bon fonctionnement du portail, l’infrastructure doit être robuste et de niveau. L’ouvrage béton est défini par la localisation géographique et par la nature du sol, il doit être adapté aux normes en vigueur (hors-gel et ouvrage béton). Se référer à un professionnel.

L’ensemble de l’infrastructure devra être renforcé à l’aide de béton armé.

2.3 Généralités

Avant toute chose, assurez-vous d'installer votre portail sur des piliers de résistance suffisante pour supporter les efforts liés au portail (poids, effort dû au vent ...).

S'assurer que le contenu de l'équipement correspond au descriptif paragraphe 3.1.

Respecter les couples de serrage : M12 : 52N.m / M10 : 30N.m / M6 : 7N.m / M5 : 2.5N.m / M4.8 : 1.5N.m

Toute personne intervenant dans le montage, l'utilisation ou l'entretien de ce portail doit lire, comprendre et suivre les indications de cette notice de montage et d'utilisation.

Vérifier périodiquement le bon fonctionnement et réparer si nécessaire. (Voir le paragraphe conseil d’entretien).

Le portail présenté comme exemple dans cette notice est un *droite poussant côté extérieur propriété*. Les schémas ne sont pas contractuels.

3. DESCRIPTIF TECHNIQUE D'INSTALLATION

3.1 Composition de l'équipement

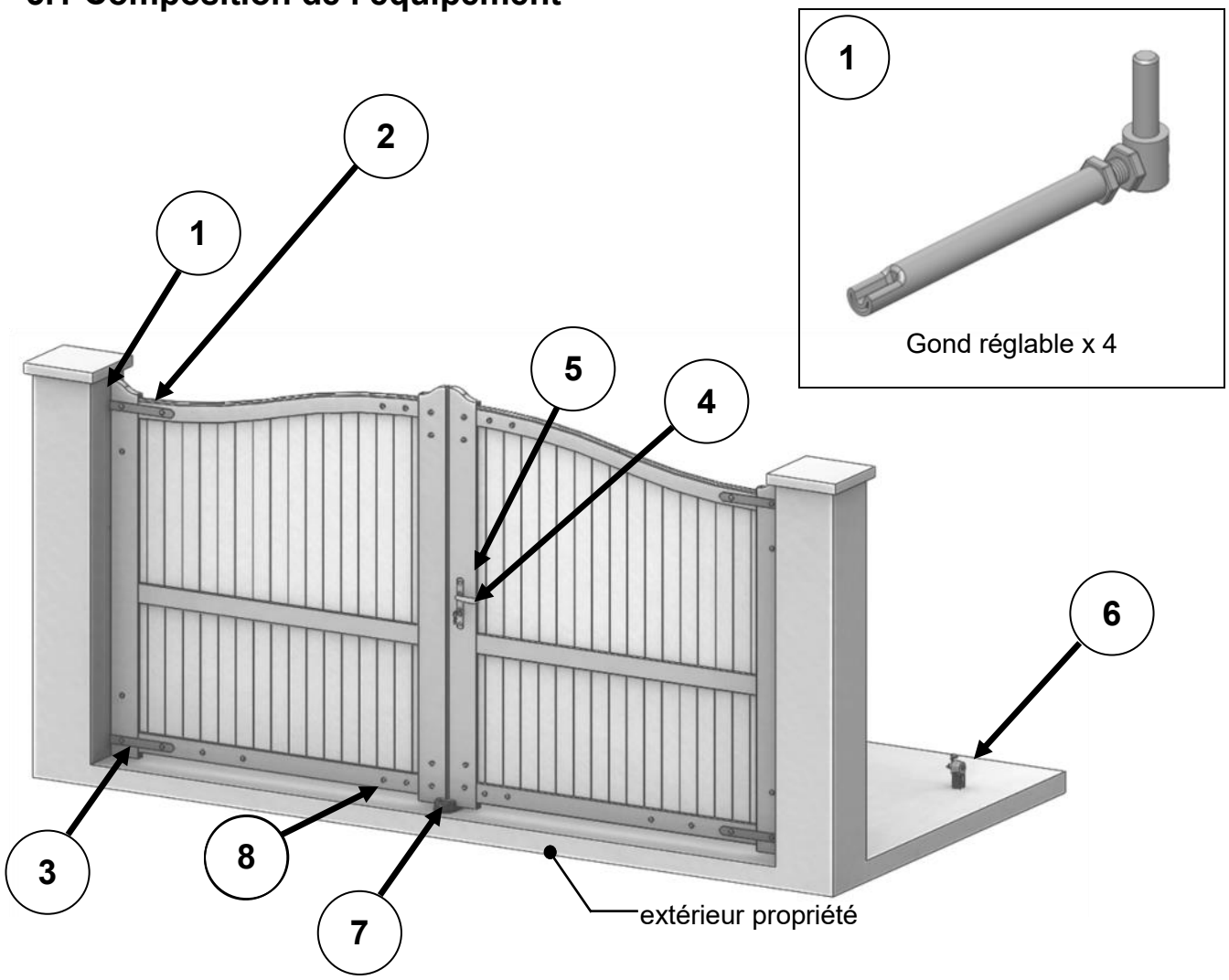

2 Penture haute x 2 3 Penture basse x 2	4 Cylindre	5 Serrure + gâche + béquilles
6 Arrêt poussoir x 2 + visserie	7 Sabot	8 Equerre de renfort x 4

3.2 Mise en situation maçonnerie

La longueur entre piliers doit être plus importante que la longueur de votre portail.

Prévoir une semelle et des piliers en béton armé.

La semelle doit être parfaitement horizontale, les piliers d'aplombs et parallèles.

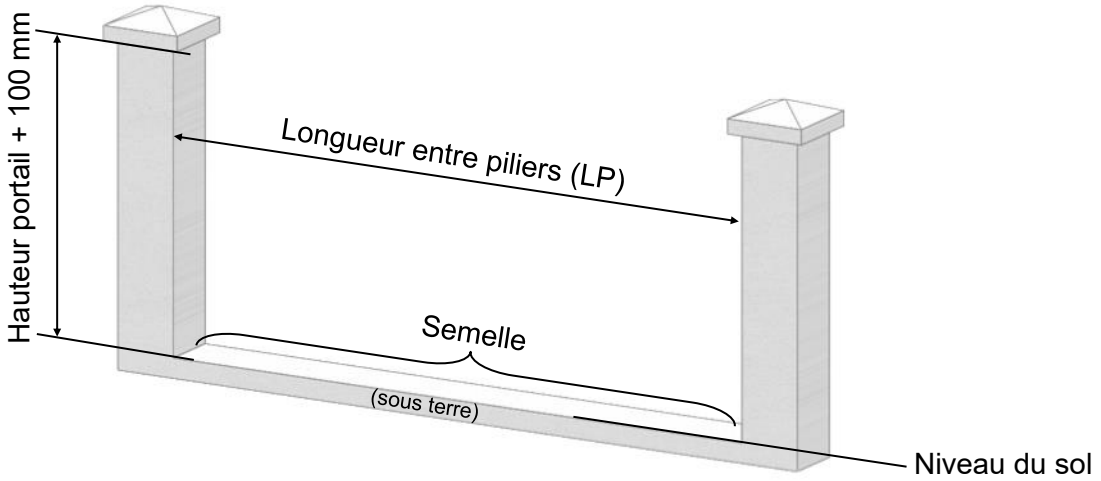

<u>Une bonne infrastructure permet une pose facile et une meilleure longévité du portail !</u>

3.3 Assemblage des pentures et équerres de renfort sur les vantaux

POSE DES PENTURES	**POSE DES EQUERRES DE RENFORT**
Centrer les pentures par rapport aux traverses. Pointer et percer au Ø10.5mm Assembler les pentures au vantail à l'aide des vis M10 x 60 mm et des écrous fournis.	Centrer les équerres sur les traverses dans les angles intérieurs du vantail, côté intérieur propriété. Pointer et percer au Ø10.5mm Assembler les équerres au vantail à l'aide des vis M10 x 60 mm et écrous fournis.
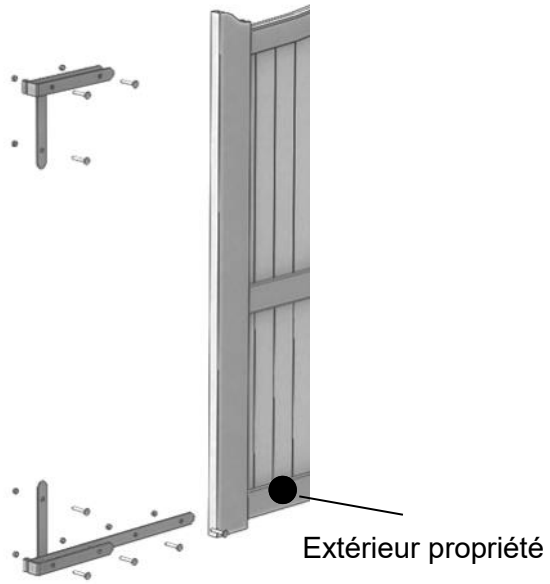	

4. POSE DU PORTAIL

4.1 Mise en place du portail

Lors de la pose du portail prenez garde au sens d'ouverture des vantaux

Pour la pose du portail vous devez vous équiper des éléments suivants :

A 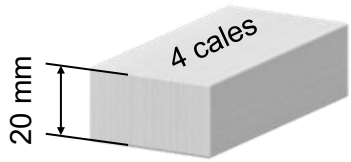	**B** 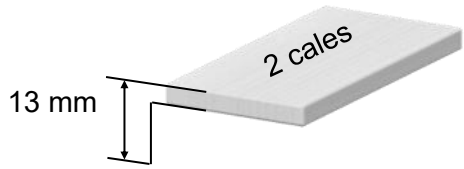
C 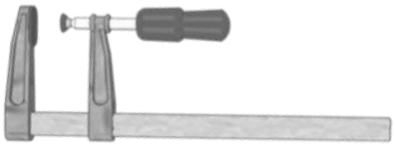 2 serre-joints	**D** 2 planches

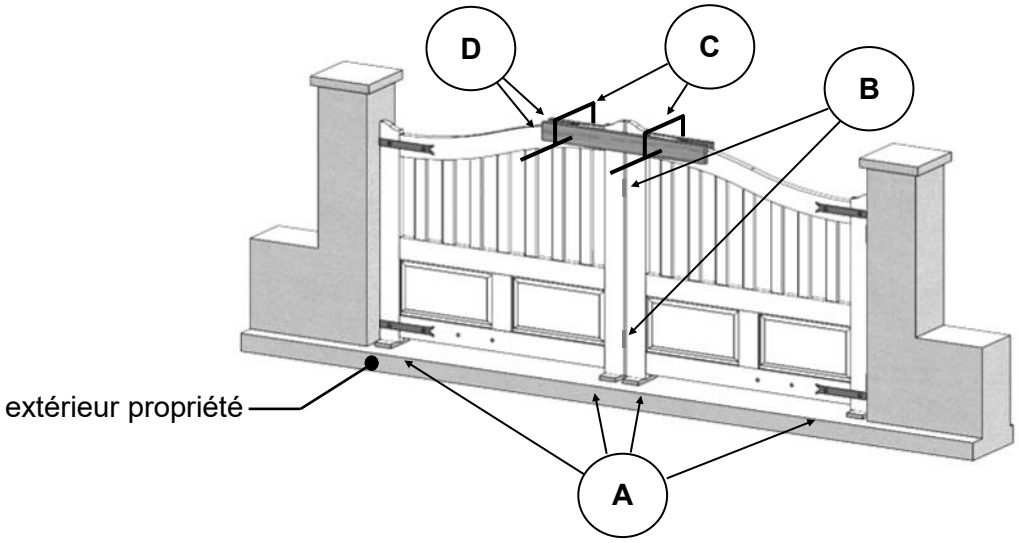

Mettre en position le portail puis calez-le à l'aide des cales (**A** et **B**).
Ceci permet de bloquer le portail en conservant les jeux nécessaires à son bon fonctionnement.
Le portail doit être d'aplomb.
Maintenir les vantaux alignés (leur hauteur doit être identique) à l'aide des planches (**D**) et des serre-joints (**C**). Contrôler le **niveau** du portail et modifier légèrement le calage si nécessaire. Centrer le portail sur l'entre piliers.

Maintenir le portail bloqué dans sa position

Assembler la partie mâle du gond dans la penture précédemment fixée sur le portail. Maintenir l'ensemble en contact pour la prochaine étape.	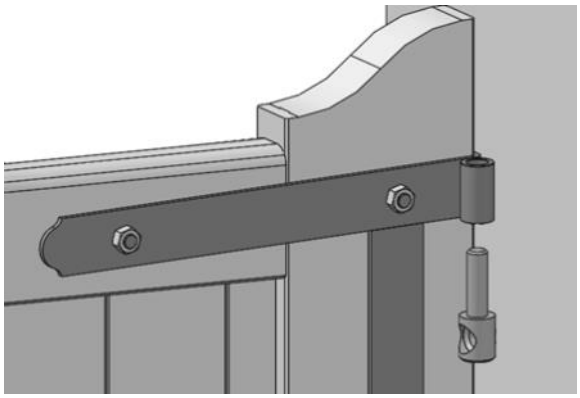
Repérer l'emplacement du gond sur le pilier puis le percer à l'aide d'un foret diamètre 18 mm. La profondeur du perçage doit être supérieure à 180 mm pour accueillir la partie fixe du gond.	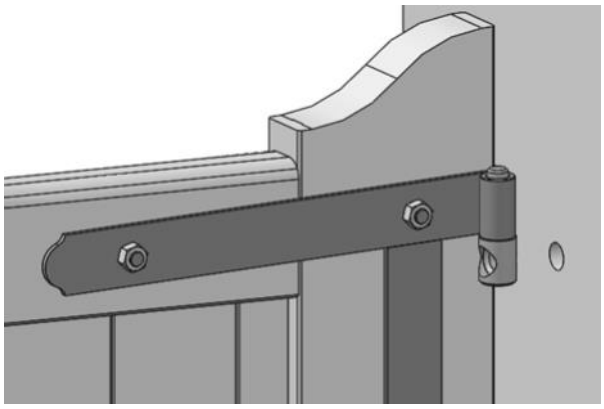
Mettre une noix de ciment prompt au niveau du perçage avant d'assembler le gond réglable. Pour l'assemblage, mettre le tube du gond dans le perçage, passer la vis dans le gond. Mettre les deux écrous entre le gond et le tube. Ils serviront pour le réglage et le maintien des vantaux. Répéter ces opérations pour tous les gonds.	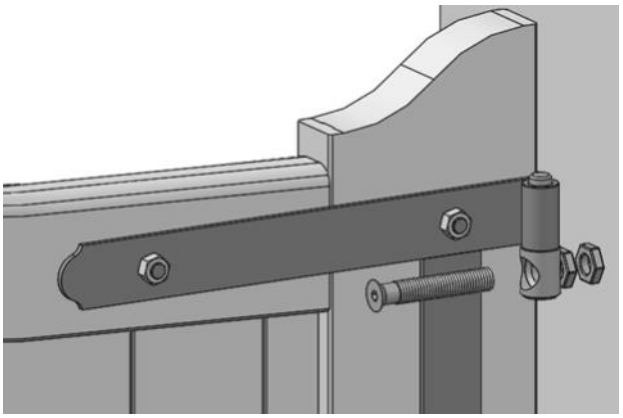

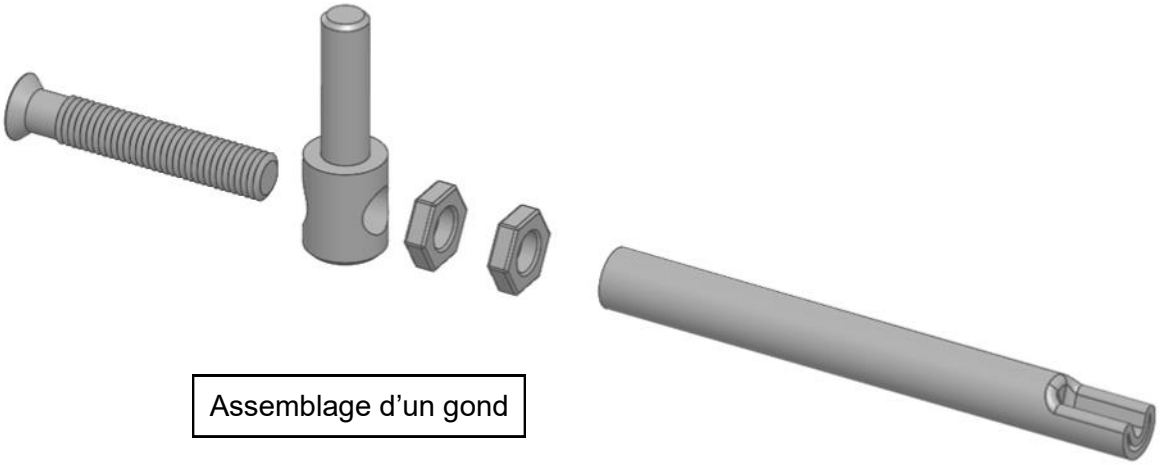

Assemblage d'un gond

4.2 Fixation du sabot

Une fois le portail en place, retirer l'ensemble des protections, des cales et autres maintiens mis en place préalablement. Laisser en place les deux serre-joints pour maintenir les vantaux alignés.

2 serre-joints	2 planches
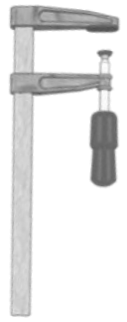	

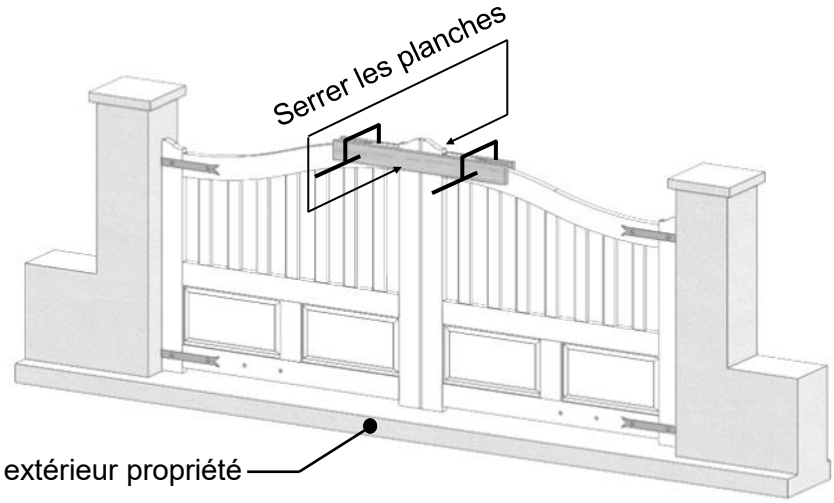

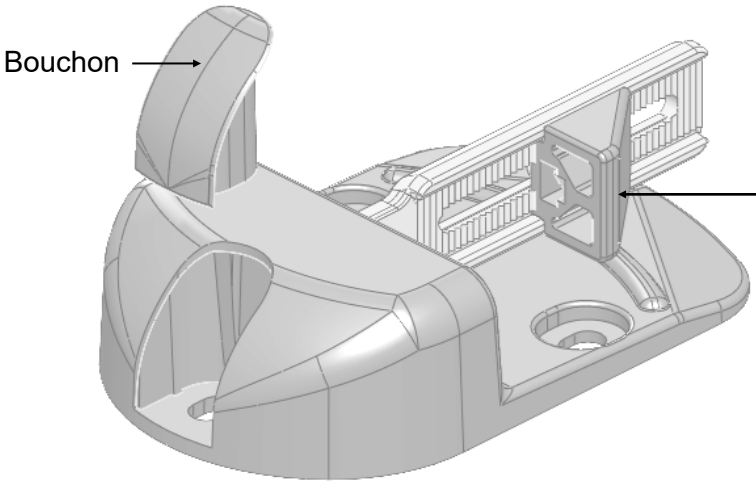

Norme EN 12604 & EN 12605 : protection contre les mouvements non intentionnels.

Butée triangulaire coté gâche. Suivre les instructions de montage fournies avec le sabot

Sabot automatique sans cales

Positionner la butée d'arrêt automatique à l'axe des deux vantaux; la partie pleine du sabot se situe en butée de fermeture. Fixer le sabot, adapter le nombre de cales suivant le besoin (fixations non fournies, à adapter suivant la nature du support).

Mettre en place le bouchon sur l'emplacement prévu à cet effet (voir figure ci-dessus).

Une fois le sabot fixé, retirer les planches et les serre-joints.

Le sabot est en contact avec les deux vantaux quand le portail est fermé.

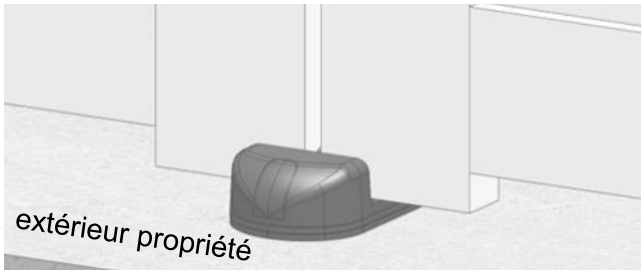

Vue de dessus

Le sabot est centré dans l'espace présent entre les deux vantaux du portail.

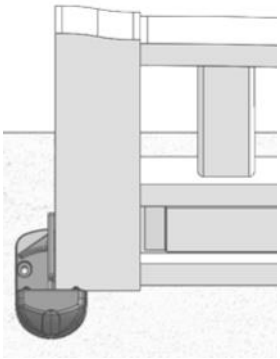

Il est important de rendre visible votre sabot afin d'éviter tout accident et d'écarter les risques de crevaison ou de casse du sabot. Ne pas rouler dessus avec un véhicule !

4.3 Montage de l’ensemble serrure

Positionner le bord de la serrure à **2 mm en retrait** du bord du montant. Un patron est fourni avec la serrure, il permet de faire l’usinage de l’emplacement serrure. Positionnez-le, puis percez le montant aux emplacements indiqués. Fixer la serrure. Si besoin, reportez-vous à la notice jointe avec la serrure.	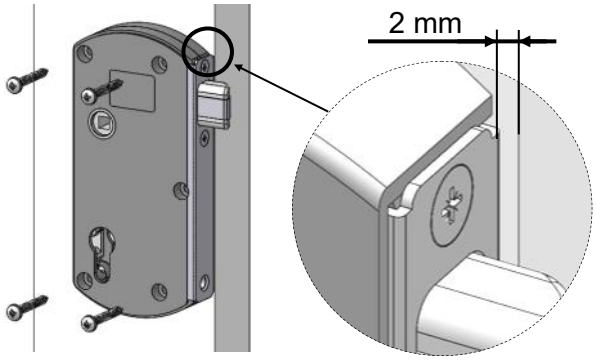
Pour insérer le cylindre, introduisez une clef et tournez-la jusqu’à aligner le panneton au reste du cylindre.	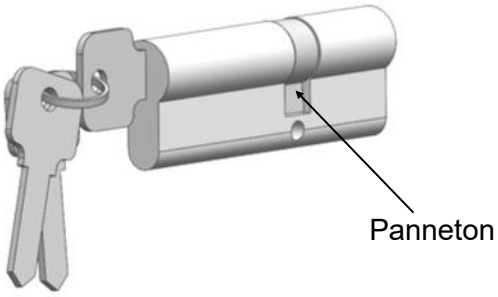
⚠ Garder le paneton en position jusqu’à la mise en place de la vis de fixation. Une fois en position, fixer le cylindre à l’aide de la vis tête fraisée fournie (visser la vis, la bloquer seulement après avoir fixé les béquilles).	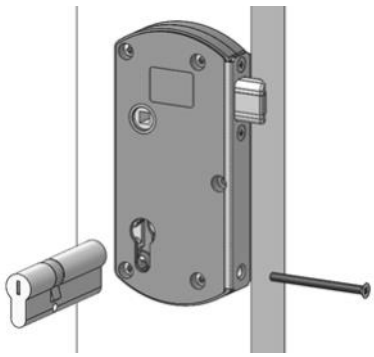
Le boitier serrure vient s’emboiter sur la partie précédemment fixée. Fixer la plaque de propreté du coté extérieure propriété, les usinages du montant doivent correspondre à la plaque.	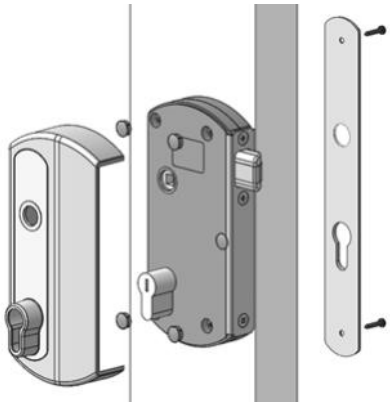
Fixer le carré dans la béquille à l’aide de la vis pointeau. Pour que sa fixation soit idéale, le carré doit être centré sur la serrure. Positionner l’ensemble dans la serrure. Sur le même principe que l’étape précédente fixer la béquille de l’autre côté du portail. Penser à visser la vis pointeau.	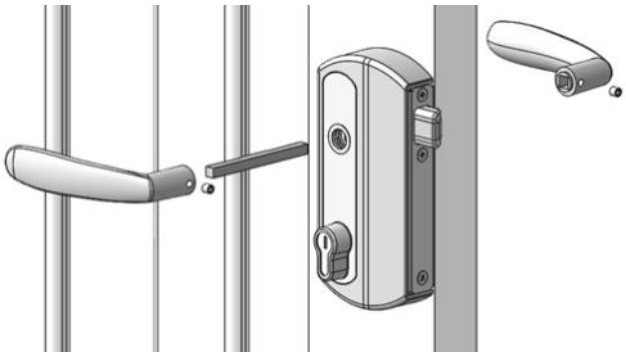

4.4 Fixation de la gâche

Positionner la gâche en face de la serrure. Avant de la fixer, vérifier que la serrure et la gâche s'emboitent quand le portail est fermé. Se référer à la notice de la serrure pour un réglage précis.

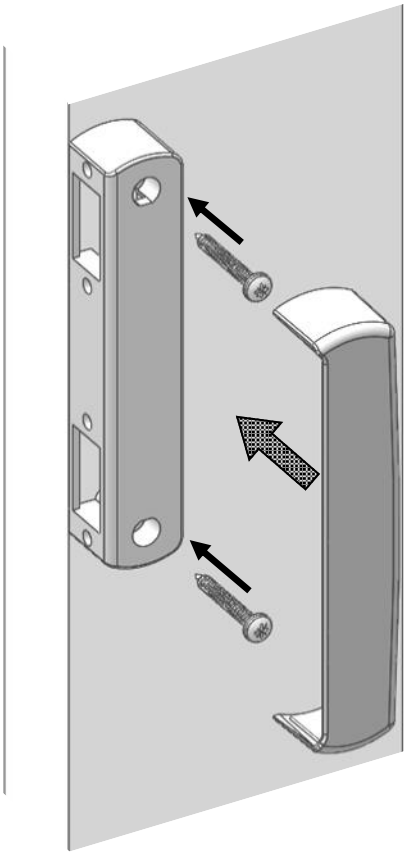

4.5 Fixation de la battue

La battue est livrée pour un portail convexe. Dans le cas d'un montage d'un portail concave la battue devra être recouper en partie basse. Laisser un espace de 30mm en partie basse.

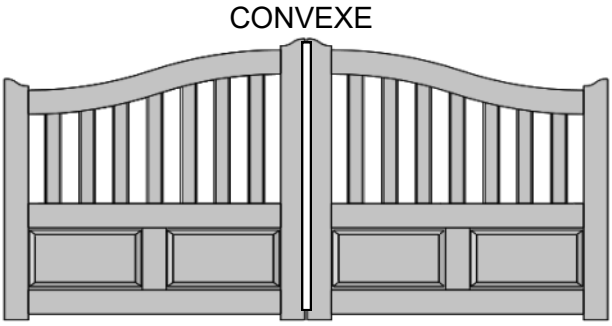

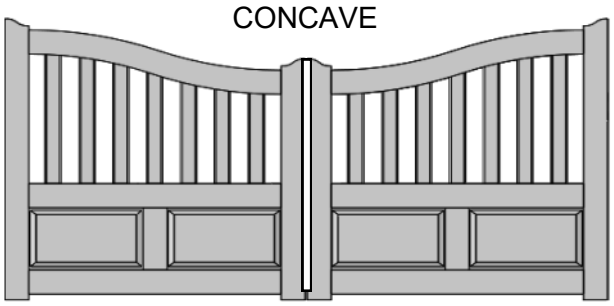

Schémas pour une ouverture en droite poussant

Partie haute

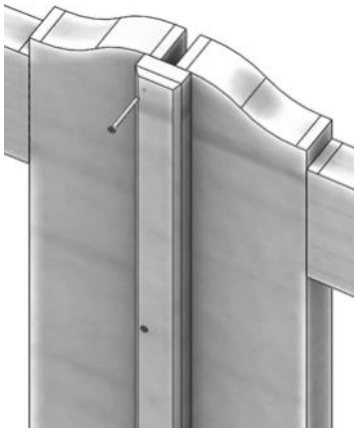

Partie basse

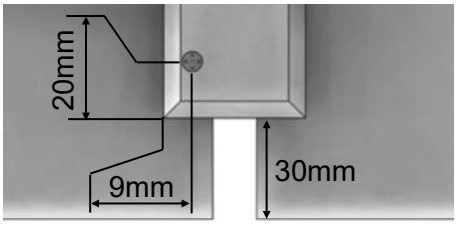

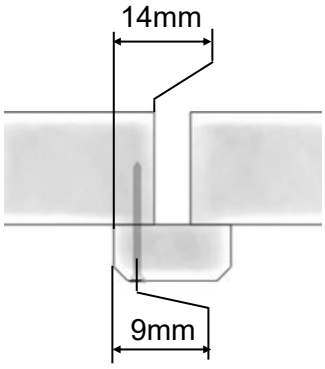

Repartir les vis TF 3x40 uniformément le long de la battue comme indiqué ci dessus. Visser la battue à l'aide des vis TF 3x40 en ayant préalablement pré percé au Ø2.5mm

4.6 Montage des arrêts poussoirs

Norme EN 12604 & EN 12605 : protection contre les mouvements non intentionnels. Un arrêt poussoir est composé de deux parties : le crochet qui est fixé sur le portail et l'arrêt (corps, tête et tube de 40 mm x 40 mm) qui sera scellé dans le sol. La partie scellée permet le maintien du portail en position ouverte	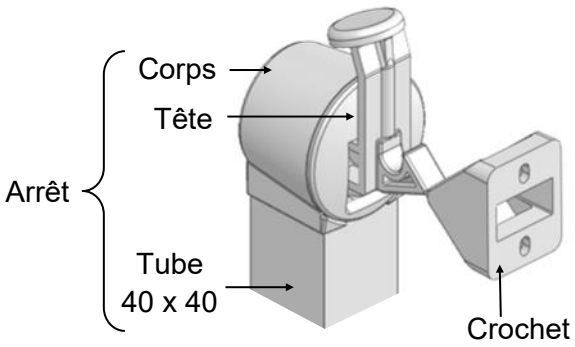

4.6.1 Fonctionnement des arrêts poussoirs

Les arrêts peuvent être orientés selon votre convenance par paliers de 15°. Pour ce faire, il suffit de dévisser la vis située à l'arrière de l'ensemble puis de faire pivoter la tête de la valeur voulue.

Arrière de l'arrêt : dévisser la vis pour débloquer la tête (voir ci-dessous).	Retirer la tête puis orientez-la dans la position voulue. Revisser la vis de maintien une fois le réglage fini.	Les graduations permettent un réglage tous les 15°
Vis (maintien de l'arrêt) 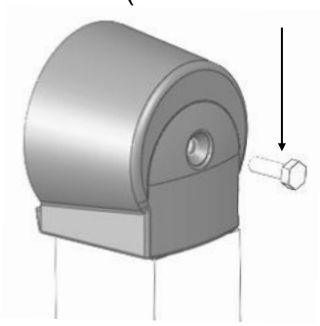	(voir exemples ci-dessous) 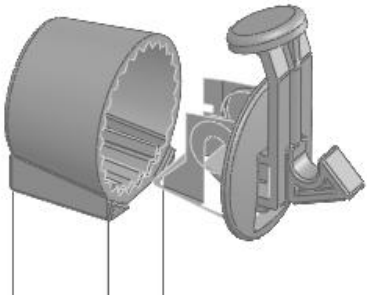	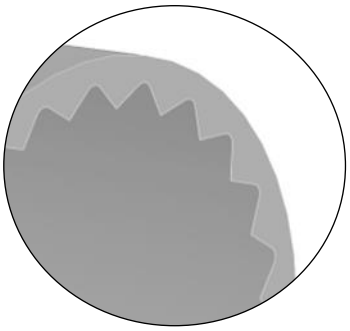
Exemples de positionnements de la tête 30° 15° 0° -15° -30°		

4.6.2 Mise en place des crochets

Les différentes positions permettent de fixer les arrêts poussoirs de chaque côté des vantaux au sol ou sur un mur .

Norme EN 12604 : Protection anti pince doigts La distance entre le portail et le pilier ne doit pas être inférieure à 25 mm.	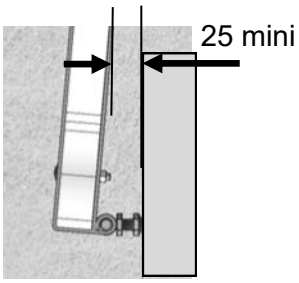

Une fois le portail assemblé, ouvrir les vantaux au maximum (voir norme ci-dessus) afin de déterminer les positions des arrêts et des crochets. Il est recommandé d'installer l'ensemble le plus éloigné possible des piliers, afin d'avoir une meilleure tenue des vantaux en position ouverte.

Commencer par repérer les positions des crochets vantaux, puis réaliser un pré perçage diamètre 4 mm.

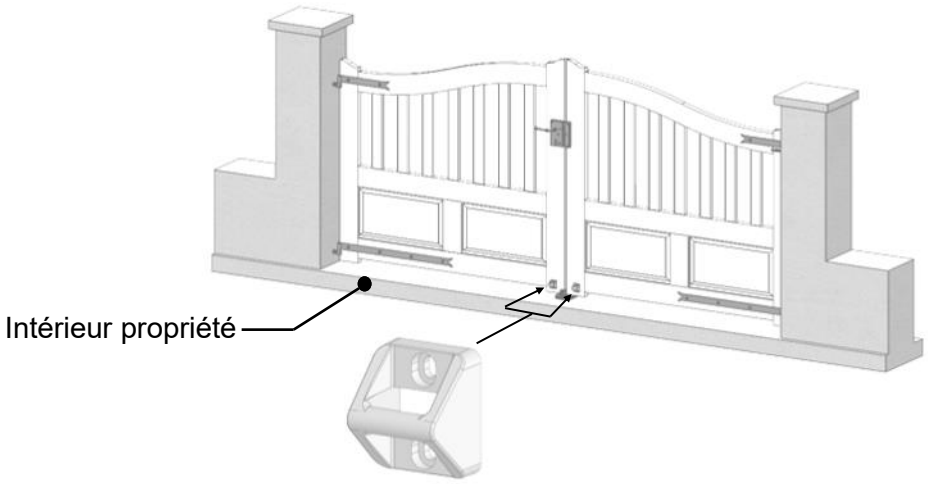

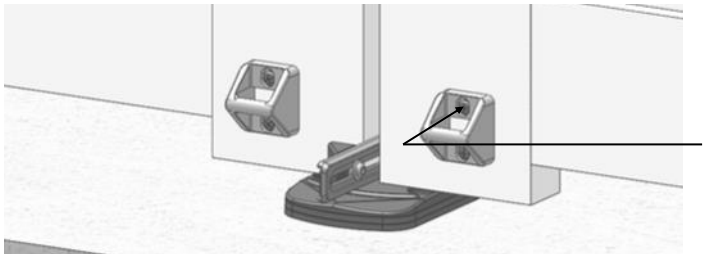 Intérieur propriété	Positionner et fixer les crochets à l'aide des vis tôles M4.8x32 fournies. (Voir conseils d'entretien pour les arrachements)

Après avoir fixé les crochets, ré-ouvrir le portail jusqu'à la position finale désirée tout en respectant la norme définie ci-dessus. Maintenir le portail dans sa position ouverte et déterminer les places des arrêts en fonction des emplacements des crochets.

4.6.3 Mise en place des arrêts

Une fois la position des arrêts déterminée (voir norme anti pince doigts chap 4.5.2) réaliser deux réservations dans le sol de chaque côté afin de les sceller.	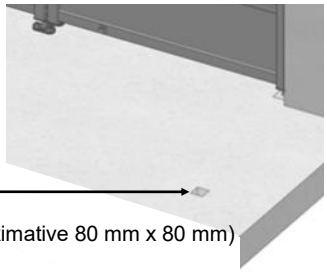 Réservation (Dimension approximative 80 mm x 80 mm)
Ouvrir le portail et déterminer la hauteur de scellement de l'arrêt en fonction du crochet (conseil : maintenir l'arrêt au crochet à l'aide d'une ficelle ou autre pour avoir une position de scellement idéale). Selon l'inclinaison de votre terrain, il est possible de réduire la longueur des arrêts. Le scellement de l'arrêt dépend de la nature du sol.	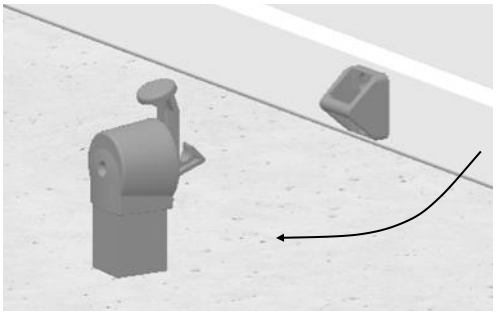

Assurez vous que le système s'enclenche correctement.

5. CONSEILS D'ENTRETIEN

Pour une meilleure longévité de votre portail, nous vous conseillons l'emploi d'une lasure professionnelle longue durée à base aqueuse (eau), pour la protection du bois en extérieur. Ecologique, à séchage rapide, elle garde son élasticité, laisse le bois respirer et le rend imperméable à la pluie. Traiter votre portail toutes ferrures démontées.

Le GARAPA est un bois très dense et classé imputrescible. La résistance mécanique de ce bois n'est jamais altérée mais son aspect peut être modifié par les agressions climatiques si l'on ne prend pas soin de le protéger avec des produits adaptés.

1. Dégraisser préalablement avec un solvant sec (trichlorétylène par exemple, et en fonctions des réglementations en vigueur). Il faut exclure les solvants gras type white spirit.

2. Sous couche : au pinceau, appliquer en couches croisées une sous-couche (couche d'imprégnation ou couche d'apprêt) spécial bois exotique. Laisser sécher.

3. Après égrenage (Scotch-brite), appliquer la 1er couche définition satinée. Laisser sécher.

4. Egrener puis appliquer une 2ème couche de finition satinée. Laisser sécher.

Le SAPIN est un bois facilement imprégnable. Avant la première couche de produit, un ponçage total de votre portail vous apportera un aspect final extérieur.

1. Au pinceau appliquer une couche de lasure d'imprégnation mate.

2. Laisser sécher puis passer la deuxième couche de finition de lasure satinée.

3. Egrener légèrement (Scotch-brite).

4. Appliquer la troisième couche de finition satinée.

-Utiliser une lasure à pigmentation foncée. Son pouvoir filtrant protégera votre portail contre les rayons U-V (ultra-violet) du soleil. Les lasures incolores sont à proscrire.

-Le traitement doit se faire sur un bois sec, dans un local aéré, sans poussière, à une température minimum de 15°.

-Ne jamais traiter en plein soleil, ou à l'extérieur par un temps humide.

-Ne jamais poncer entre les différentes applications, mais réaliser un léger égrenage (Scotch-brite).

-Les parties supérieures horizontales ainsi que les bois d'extrémités nécessitent une attention particulière au moment du traitement.

-Les produits de finition doivent être remués légèrement mais jamais avec un matériel électrique pour ne pas détruire leur viscosité.

-Les lasures sont des produits qui dans le temps s'évaporent et perdre de leur efficacité. Concernant le lieu et la durée de stockage, reportez-vous au conseil du fabricant.

-Afin d'éviter des travaux trop importants, il est indispensable de procéder à un entretien périodique dès les premières dégradations du film.

-Lors de l'entretien de votre portail, il est inutile de décaper votre support.

-Pour les bois IROKO, TATAJUBA et GARAPA : dépoussiérer, puis nettoyer à l'aide d'un solvant sec. Appliquer des couches de lasures de finition satinée.

-Un entretien annuel est conseillé suivant l'exposition du portail aux conditions climatiques (exemple : bord de mer, montagne...)

6. GARANTIE

Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication durant 2 ans : notre garantie comprend uniquement l'échange des parties détériorées sans aucune autre contrepartie (indemnité, frais de remplacement, transport).

La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure : pièce de roulement, serrure et butée; excepté la première année.

Cette garantie ne couvre pas les aléas causés par une négligence, les chocs occasionnels ,accidentels ou les éclats dus à d'autres influences extérieures (transport, vents violents, etc...).

Toute garantie est exclue en cas d'altération de la peinture résultant des UV et/ou de la pollution.

La garantie ne s'applique pas au remplacement ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du produit, du non respect des instructions de protection ou de dégradations causées par un défaut d'entretien ou une utilisation incorrecte.

⚠ Pour tout portail à forte exposition au vent, nous conseillons la pose d'une barre de contreventement.

Nous vous déconseillons l'utilisation d'un automatisme sur les portails bois dû aux déformations éventuelles du bois dans le temps. Si toutefois l'utilisateur décide d'automatiser son portail bois, <u>aucune garantie n'est prise en compte</u>.

Déclaration des Performances (DoP)

N° 0005 / RPC / 2015

1. Code d'identification unique du produit type : ***BOIS***

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **Voir marquage CE**

3. Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique NF EN 13241-1 : 2003+A1 : 2011.
Portail battant manuel, prévu pour les zones accessibles aux personnes et permettant l'accès en toute sécurité de véhicules accompagnés ou conduits par des personnes dans des locaux résidentiels.

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
COFRECO SA, route de Lausanne BP169 25303 PONTARLIER Cedex

5. Nom et adresse du mandataire : ***NON APPLICABLE***

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances : ***SYSTEME 3***

7. Identification de l'organisme notifié, tâche et certificats délivrés pour les produits couverts par une norme harmonisée.
L'organisme de contrôle notifié, NB 0679 Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

8. Cas des produits couverts par une évaluation technique européenne : ***NON APPLICABLE***

9. Performances déclarées :

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Caractéristiques essentielles	Performances (NPD = Performance Non Déterminée)	Spécifications techniques harmonisées
Etanchéité à l'eau	**NPD**	
Dégagement de substances dangereuses	**NPD**	
Résistance à la charge dû au vent	**NPD**	
Résistance thermique	**NPD**	
Perméabilité à l'air	**NPD**	
Ouverture en toute sécurité	**Réussie**	**NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011**
Définition de la géométrie des composants du verre	**NPD**	
Résistance mécanique et stabilité	**Réussie**	**NF EN 13241-1 : 2003 + A1 : 2011**
Efforts de fonctionnement (pour les portails motorisés)	**NPD**	
Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air par rapport à la dégradation	**NPD**	

identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : ***Cyril SCHELL, responsable qualité***

Pontarlier, le 07 Avril 2015 Signature :

Cyril SCHELL

7. FICHE DE SUIVI
(ENTRETIEN, MODIFICATIONS, MAINTENANCE)

Descriptif	Date	Nom et signature de l'intervenant